

> ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose un **examen de prévention en santé « sur mesure »**, adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie*.

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : ces22@assurance-maladie.fr

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

* pour les assurés du régime général

